



Pour un monde sans faim



Association pour la
Recherche et la
Formation en
Agroécologie

PROJET TILGR SORE

AVIS DE CONSULTATION

Objet : Etude socioéconomique sur l'état des lieux de la gestion des ressources naturelles dans la Région du Centre-Est

Les pays d'Afrique sub-saharienne sont actuellement confrontés à des défis démographique, écologique et économique sans précédents, qu'aucune autre région du monde n'a eu à affronter simultanément dans l'histoire (NEGOS GRN, 2013). Les évolutions structurelles que connaissent les territoires ruraux (accroissement de la pression démographique, impact des changements climatiques, évolution des aspirations individuelles et des structures familiales, intensification des systèmes agraires) pèsent fortement sur la terre et les ressources naturelles. Sous l'effet de ces évolutions, les règles qui, à l'échelle des terroirs, régissaient traditionnellement et collectivement l'accès aux terres et aux ressources naturelles ne fonctionnent plus toujours. Les normes étatiques ne fournissent souvent pas non plus de réponses opérationnelles. Souvent, ces deux types de normes se superposent, parfois se contredisent, et aucune d'entre elles n'est réellement appliquée.

C'est dans ce contexte qu'intervient le projet « Promotion de la Résilience et de la cohésion sociale dans le contexte fragile de la région du Centre Est », projet « Tilgr Soré ». Le projet est mis en œuvre par l'ONG Allemande WeltHungerHilfe (WHH) en partenariat avec L'ONG de droit Burkinabè ARFA (Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie). Le projet couvre six (06) communes pour un ensemble de 48 villages. Ce sont les communes de Bittou et Zoaga (province du Boulgou), Yargatenga et Sangha (province du Koulpélogo), Pouytenga et Andemtenga (Province du Kouritenga). Il a pour objectif global de Contribuer au renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des communautés vulnérables, y compris les personnes déplacées et leurs ménages hôtes dans la région du Centre-Est du Burkina Faso.

La présente étude a pour objectif principal de faire l'état des lieux de la gestion des ressources naturelles dans la région du Centre Est, et plus particulièrement dans six (06) communes des trois provinces de la Région.

Pour cet objet, le Coordonnateur Général de l'ONG ARFA, président de la Commission d'Attribution du Marché (CAM) lance un avis de consultation pour la réalisation de cette étude.

Les offres technique et financière, sous plis fermé en une copie originale et 3 copies ou en versions numérique, doivent être déposées au plus tard **le 26 février 2025 à 12h00**, heure limite, **au siège de ARFA, sis au secteur N° 1 de Fada N'Gourma, à l'Antenne ARFA de la région du Centre Est, sis au secteur 6 de Tenkodogo** ou envoyé par mail à l'adresse arfa@ongarfa.org. Pour tout renseignement, nous contacter aux numéros suivants : 24 77 06 70/52264874.

ARFA se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de consultation sans que le soumissionnaire puisse introduire une quelconque réclamation ou prétendre à des indemnités de ce fait.

Fada, le 12 Février 2025

Le Coordonnateur Général P/I,

Y. Kassoum ZORE



TERMES DE REFERENCES

Etude socioéconomique sur l'état des lieux de la gestion des ressources naturelles dans la Région du Centre-Est

DESCRIPTION DE L'ETUDE

- Titre** : Etude socioéconomique sur l'état des lieux de la gestion des ressources naturelles dans la Région du Centre-Est
- Type de contrat** : Consultation individuelle/Bureau d'étude/consortium de bureau
- Lieu** : Burkina Faso, Région du Centre-Est, dans les communes de Bittou et Zoaga (province du Boulgou), Yargatenga et Sangha (province du Koulpélogo), Pouytenga et Andemtenga (Province du Kouritenga)
- Durée** : 30 jours

Février 2025

I. Contexte et justification

Les pays d'Afrique sub-saharienne sont actuellement confrontés à des défis démographique, écologique et économique sans précédents, qu'aucune autre région du monde n'a eu à affronter simultanément dans l'histoire (NEGOS GRN, 2013). Les évolutions structurelles que connaissent les territoires ruraux (accroissement de la pression démographique, impact des changements climatiques, évolution des aspirations individuelles et des structures familiales, intensification des systèmes agraires) pèsent fortement sur la terre et les ressources naturelles. Sous l'effet de ces évolutions, les règles qui, à l'échelle des terroirs, régissaient traditionnellement et collectivement l'accès aux terres et aux ressources naturelles ne fonctionnent plus toujours. Les normes étatiques ne fournissent souvent pas non plus de réponses opérationnelles. Souvent, ces deux types de normes se superposent, parfois se contredisent, et aucune d'entre elles n'est réellement appliquée.

La région du Centre-Est du Burkina Faso n'échappe pas à cette réalité. La plupart des habitants de cette région pratiquent l'agriculture et l'élevage. Avec 65.000 hectares, la région dispose d'une des plus grandes zones de pâturage du pays. Des éleveurs nomades et des agropasteurs d'autres régions du pays (55%) et du Niger (13%)¹ la traversent ou y séjournent quelque temps pour se rendre au Togo et au Ghana. La dégradation de la situation sécuritaire du pays a contribué à réduire l'accès aux ressources naturelles par les populations de cette zone dans le cadre du pâturage et des activités de collecte des produits forestiers ligneux et non ligneux. Les itinéraires des transhumants burkinabés de la partie nord du pays ainsi que du Niger se déplacent donc vers des zones plus sûres en direction du centre, ce qui provoque des tensions et des conflits entre les communautés. Les principales causes sont les dommages causés aux champs (60%), la non-utilisation des routes officielles (16%) et la concurrence pour les ressources naturelles et/ou les migrations précoces/tardives (8%)¹.

C'est dans ce contexte qu'intervient le projet « Promotion de la Résilience et de la cohésion sociale dans le contexte fragile de la région du Centre Est », projet « Tilgr Soré ». Le projet est mis en œuvre par l'ONG Allemande WeltHungerHilfe (WHH) en partenariat avec L'ONG de droit Burkinabè ARFA (Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie). Le projet couvre six (06) communes pour un ensemble de 48 villages. Ce sont les communes de Bittou et Zoaga (province du Boulgou), Yargatenga et Sangha (province du Koulpélogo), Pouytenga et Andemtenga (Province du Kouritenga). Il a pour objectif global de Contribuer au renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des communautés vulnérables, y compris les personnes déplacées et leurs ménages hôtes dans la région du Centre-Est du Burkina Faso.

Une Gestion concertée, inclusive et durable des ressources naturelles est un facteur de paix et de cohésion entre les différents utilisateurs et le projet se donne pour mission d'y contribuer. Pour ce faire, il est nécessaire de déterminer les principales ressources naturelles de la zone du projet, identifier les types d'usages y afférentes, répertorier les principaux utilisateurs de ces ressources et les interactions entre eux ainsi que d'établir des règles de gestion efficace pour ces ressources. Aussi, dans le cadre de la décentralisation et notamment la loi n°055-2004/AN portant Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso, indique que les Conseils municipaux ont pour compétences de participer à la protection des cours d'eau, de la faune et

¹ Tableau de bord de suivi de la transhumance OIM - Sept. 19 Janv. 20

des ressources halieutiques d'intérêt communal. Aussi, le projet prévoit-il d'accompagner les six communes bénéficiaires à reverdir leurs plans de Développement Communaux. Chacune des six communes sera ainsi appuyée à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans spécifiques en rapport avec la gestion des ressources naturelles de son ressort territorial ; ces plans dénommés « plans communaux de Gestion des ressources naturelles », serviront de documents de référence dans les interventions en matière de gestion durable des ressources naturelles de chacune de ces entités communales.

La présente étude s'inscrit dans cette perspective, elle a pour objectif principal de faire l'état des lieux de la gestion des ressources naturelles dans la région du Centre Est. Et plus particulièrement dans six (06) des trois provinces de la Région.

II. Objectifs et résultats attendus

L'objectif principal de cette étude est de doter à chacune des six (06) communes bénéficiaires du projet des documents de référence essentiels pour la mise en œuvre d'actions de conservation et de gestion durable des ressources naturelles dans leurs zones respectives.

2.1. Les objectifs spécifiques poursuivis sont de :

- Répertorier et documenter les principales ressources naturelles d'intérêt communautaire dans chaque commune (taille de la ressource, statut juridique, mode de gestion, acteurs impliqués, difficultés de gestion) ;
- Identifier les principaux conflits liés à la gestion des ressources naturelles (RN) dans les différentes localités ;
- Identifier les principaux acteurs de la gestion des RN dans les différentes localités (individus, groupements, unions,) ;
- Répertorier les principales activités économiques des différentes localités et les secteurs économiques à forts valeurs ajoutés et à forts potentiels de création d'emplois pour les jeunes et les femmes ;
- Proposer pour chaque commune, un projet de plan communal de gestion durable des ressources naturelles (programme d'activités, proposition d'un budget des activités, définition d'une stratégie de mise en œuvre et d'un plan de suivi évaluation).

2.2. Les principaux résultats attendus sont :

- Les principales ressources naturelles d'intérêt communautaire dans chaque commune sont répertoriées et documentées ;
- Les principaux conflits liés à la gestion des ressources naturelles dans les différentes localités sont identifiés ;
- Les acteurs et utilisateurs principaux des RN et leurs interrelations sont décrits,
- Les principales activités économiques des différentes localités et les secteurs économiques à forts valeurs ajoutés et à forts potentiels de création d'emplois pour les jeunes et les femmes sont documentées
- Un projet de plan communal de gestion durable des ressources naturelles est disponible pour chacune des six (06) communes bénéficiaires du projet (plans communaux assortis de planification budgétaire, de proposition de stratégie de mise en œuvre et d'un plan de suivi évaluation).

III. Description de la prestation

Le travail consistera à effectuer des sorties terrain pour les différentes étapes rentrant dans le cadre du processus. Aussi, des rencontres devront être organisées avec les services techniques de l'environnement, de l'agriculture et des ressources animales, les autorités communales, les services fonciers communaux et ruraux, les leaders villageois, les organisations de producteurs, les éleveurs transhumants, les divers groupes sociaux professionnels, les projets, et programmes, tout autre acteur et personnes ressources susceptibles d'aider à une meilleure exécution de la mission sur le terrain. Aussi, la recherche documentaire sera nécessaire afin d'approfondir sur certaines questions en lien avec la décentralisation et la gestion des ressources naturelles.

IV. Qualifications requises des consultants

Cette consultation s'adresse aux bureaux d'étude/recherche et ou à un/une consultant(e) indépendant(e) expérimenté(e) et disposant d'une équipe pluridisciplinaire et dotée des compétences suivantes :

- Le Consultant principal doit être titulaire d'un diplôme supérieur (bac +5 minimum) dans le domaine de la Gestion des ressources naturelles/foresterie/environnement ;
- L'équipe de consultants doit être complétée par des compétences en agronomie, socio-économie et en pastoralisme de niveau minimum Bac+3 ;
- Avoir au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, agriculture, transhumance/pastoralisme, développement communautaire ;
- Avoir une bonne compréhension du concept de gestion décentralisée des ressources naturelles ;
- Avoir une bonne capacité de communication et de travail en équipe ;
- Avoir une expérience confirmée dans l'élaboration des documents analogues ;
- Avoir des connaissances approfondies en Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint), Internet, etc.

V. Livrables attendus

Comme livrable, il est attendu un document unique sur format papier et numérique et transmis à ARFA. Les informations dudit document doivent être organisées par commune et construites autour des éléments cités dans les objectifs de l'étude et dont un des éléments les plus attendus est la proposition par commune, d'un plan de Gestion des ressources naturelles.

VI. Présentation des candidatures

6.1. Contenu des offres

Les offres devront inclure :

- **Une note technique** composée de :
 - Une note explicative sur la compréhension des termes de référence (1 page max) ;
 - Une présentation de l'approche méthodologique proposée (2 pages max) ;

- Un calendrier précis pour la réalisation des activités de la consultation (faire ressortir les différentes étapes) (1 page max)
 - Une présentation de la composition de l'équipe d'évaluation (profils, répartition des rôles et responsabilités), si la proposition prévoit la mobilisation de plusieurs experts (1 page max) ;
 - Les photocopies légalisées des expériences similaires (04 preuves au moins pour les 03 dernières années : attestation de bonne fin d'exécution) et des diplômes ;
 - Les CV à jour de toutes personnes devant être mobilisées pour la conduite de l'étude y compris les personnes qui seront déployées sur le terrain pour les enquêtes.
- **Le CV du ou des experts proposés** pour réaliser l'évaluation, mettant en avant les expériences similaires ;
 - Pour un consortium de cabinets/consultants, une lettre signée des différentes parties devra indiquer clairement le chef de file de la mission ;
 - Une offre financière incluant le montant TTC proposé pour l'évaluation.

NB : Veuillez respecter l'ordre des éléments énumérés ci-dessus lors de la rédaction de votre offre.

6.2. Modalités d'évaluation des offres

ARFA sélectionnera l'offre qui présente le meilleur rapport qualité-prix, utilisant une pondération entre la qualité technique et le prix des offres sur la base de la grille suivante :

Critères	Score maximum
Score offre technique	70
<ul style="list-style-type: none"> • Le Consultant principal doit être titulaire d'un diplôme supérieur (bac +5 minimum) dans le domaine de la Gestion des ressources naturelles/foresterie. • L'équipe de consultants doit être complétée par des compétences en agronomie, socio-économie et en pastoralisme de niveau minimum Bac+3 ; • Photocopie légalisée des diplômes • CV de chaque personne de l'équipe prenant part à la conduite de l'étude y compris les enquêteurs 	05
• Compréhension des TDR et des buts des services à fournir	05
• Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, pertinence des outils proposés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés	20
• Organisation des tâches et du temps (planning détaillé)	05
• Consultant ou Equipe d'experts proposée (expériences similaires basées sur l'agroécologie : 04 expériences avec preuves (<i>attestation de service fait</i>))	35
Score offre financière	30
Total	100

I. Durée de l'étude et délai de dépôt des rapports

Le délai de réalisation de l'étude y compris la phase terrain et le dépôt du rapport provisoire ne devra pas excéder 30 jours calendaires à compter de la date de signature du contrat.

N.B. Seul le soumissionnaire retenu sera contacté.

ⁱ Tableau de bord de suivi de la transhumance OIM - Sept. 19 Janv. 20